

Arrondissement de
RAMBOUILLET

2024-064

Canton de CHEVREUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

L'An, Deux Mille Vingt-Quatre

Date de convocation
6 DÉCEMBRE 2024

Le 16 décembre,

Date d'affichage de
convocation
6 DÉCEMBRE 2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présents : Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC, Laurence RENARD, Roberto DRAPRON, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Jean TANCEREL, Denis GUYARD, Raymond BESCO, Yolande GROBON, Guérigonde HEYER, Denis VERGNIAULT, Slimane MOALLA, Chrystèle GUILLARD, Salem LABRAG, Nicolas LARGESSE, Etienne DERVYN, Anne DEUDON, Benoît TOULLEC.

En exercice : 29

Présents : 19

Formant la majorité des membres en exercice.

Votants : 29

Absents ayant donné pouvoir : Tristan JACQUES à Guérigonde HEYER
Emilie STELLA à Chrystèle GUILLARD
Eliane GOLLIOT à Yolande GROBON
Brigitte BOUCHET à Denis VERGNIAULT
Fabienne BELLIN-WEILL à Magali DOUSSE
Patrick MARQUET à Denis GUYARD
Charles RENARD à Laurence RENARD
Isabelle SALOMÉ à Arnaud BOUTIER
Caroline LIGNOUX à Anne DEUDON
Stéphane BOUCHARD à Benoît TOULLEC

Madame Frédérique DULAC a été élue Secrétaire de séance.

Date de la séance :

Le Conseil Municipal,

16 DÉCEMBRE 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement son article L.2121-30,

Objet :

VU la proposition formulée par le Comité Consultatif Culture de la Ville de renommer le rond-point des Mines "Place Nantenin Keïta",

**Modification de la
dénomination du rond-point
des Mines – Place Nantenin
Keïta**

CONSIDÉRANT que le rond-point des Mines, situé sur le territoire communal, au croisement de la Route de Châteaufort (RD36), de l'Avenue de l'Europe et de la rue Jean Mermoz, a représenté, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, une entrée sur la Ville et sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines du fait de sa proximité immédiate avec le Golf National, site olympique,

CONSIDÉRANT que le nom de Nantenin Keïta, athlète paralympique également connue pour son engagement en faveur des droits humains et ayant passé une partie de sa jeunesse sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, est apparu comme étant particulièrement adapté pour renommer ce rond-point compte tenu de l'emplacement symbolique fort de ce lieu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Article 1 : DECIDE** de renommer "Place Nantenin Keïta" le rond-point des Mines, situé au croisement de la Route de Châteaufort (RD36), de l'Avenue de l'Europe et de la rue Jean Mermoz

Cette délibération est adoptée *à l'unanimité*.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **18 DEC. 2024**

Certifiée exécutoire le : **18 DEC. 2024**


Le Maire
B. HOUILLON


Le Secrétaire de Séance
F. DULAC

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et/ou de notification (articles R421-1 à R421-7 du Code de Justice Administrative).